

Décision

Générale

colonial

Décision n° 45-126-1907 licenciant des jardiniers indigènes et nommant leurs remplaçants.

n° 45-126-1907

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
2 avril 1907

Numéro JO
n° 126 du 01/05/1907

Date du numéro
1 mai 1907

TEXTE INTÉGRAL

les nommés Al Mohamed. Mohamed Ali, Abanet Boon et Boulo Amado, jardiniers indigènes" s'ont licenciés de leur emploi. Les nommés Hamed Ali, Ibrahim Ali, Ali Guilello et Hamed Omar sont engagés comme jardiniers au jardin d'Ambouli. La solde du nommé Hamed Ali Bodeitaméra, employé au jardin du Gouvernement est portée à 25 francs par mois.